

Discours
du Chef du Service économique régional

Ambassade de France

Objet : Clôture du jumelage européen portant sur « *le renforcement institutionnel de l'Inspection générale des Finances du Royaume du Maroc* » (le 23 septembre à Rabat)

Monsieur le Ministre de l'Economie et des finances,

Monsieur le Ministre Délégué,

Monsieur l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne à Rabat (Rupert JOY),

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur de participer aujourd'hui, au nom de l'Ambassade de France, au séminaire de clôture de ce jumelage porté par l'Union européenne, et qui a eu pour objectif « **le renforcement institutionnel de l'Inspection générale des finances du Maroc** ».

Je vous prie, avant tout, de bien vouloir excuser M. l'Ambassadeur, qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous, en raison de la visite au Maroc d'une délégation parlementaire française.

Grâce à ce jumelage, l'Inspection générale des finances du Maroc a pu travailler de concert, durant deux ans, avec ses homologues, les inspections générales des finances française et portugaise.

De nombreuses autres structures ont été associées à ce jumelage. A cet égard, je citerai, côté français :

- la Direction générale des Finances publiques (DGFIP),
- l'Inspection générale de l'Administration (IGA),
- le Conseil général économique et financier (CGEF),
- le Conseil de Normalisation des Comptes publics,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Nord-Pas de Calais,

et, pour finir,

- la Commission de certification des comptes des organismes payeurs (CCCOP).

Tous, je tiens à vous féliciter, sachant la qualité du travail effectué. Naturellement, et vous en conviendriez, mes félicitations particulières vont à :

- M. Eric JAUSSET, Conseiller résident de ce jumelage stratégique, dont on connaît l'énergie appelée chaque jour dans l'aboutissement de ce projet,
- Et son homologue, M. Khalid BENDAOU, qui a montré une grande détermination à faire avancer le projet.

Je remercie enfin, pour leur parfaite conduite des travaux, les trois Inspecteurs généraux des finances qui ont fait office de Chefs de projet de ce jumelage, ce qui me permet de saluer :

- le Portugal, notre partenaire sur ce projet, à travers Mme CASTELAO SILVA,
- puis Monsieur GISSLER que l'on ne présente plus au Maroc,
- et enfin Monsieur SABONI, Chef de l'Inspection générale des finances du Maroc (*et Secrétaire général par intérim du ministère de l'économie et des finances depuis plusieurs mois*).

Mesdames et Messieurs,

Dans son discours du 20 août dernier, Sa majesté le Roi a souhaité que le Maroc se hisse au niveau des puissances émergentes.

Or la qualité de la gouvernance administrative et institutionnelle fait partie des conditions pour accéder à ce statut de pays émergeant.

A ce titre le jumelage qui s'achève et qui nous réunit ici est exemplaire. Car si le projet de «*renforcement institutionnel de l'Inspection générale des finances*» a d'abord cherché à doter l'Inspection, et à travers elle l'administration marocaine, d'un programme d'orientation stratégique et opérationnelle, ce renforcement a également permis la consolidation et la

professionnalisation des métiers d'audit, de contrôle et d'évaluation des politiques publiques.

Les résultats obtenus par le jumelage en question sont à la mesure de l'enjeu. Parmi les nombreux résultats, je mentionnerai spécialement :

- 1) l'élaboration d'un plan stratégique pour l'IGF, établi pour les années 2013 - 2017, qui détaille les orientations et les moyens à mettre en œuvre pour que l'IGF participe aux objectifs de la transparence et de l'efficacité de la gestion publique,
- 2) les projets de textes instituant l'IGF marocaine dans ses nouvelles missions,
- 3) le schéma directeur de formation s'inscrivant dans la logique de développement des compétences par rapport aux missions assignées.

Parce qu'il est en phase avec la prochaine adoption du projet de loi organique relative à la loi de finances, la fameuse LOLF, ce renforcement des capacités institutionnelles de l'IGF est particulièrement bienvenu.

En effet, la LOLF a pour objet l'instauration d'une gestion plus efficace et plus démocratique des dépenses publiques. C'est pourquoi la LOLF propose une gestion publique axée sur la performance et les résultats. Par les acquis du jumelage, l'IGF

sera mieux à même de participer à la mise en œuvre de cette approche moderne des comptes publics.

Car, en définitive, qu'est que la LOLF ? C'est une approche qui aide un gouvernement ou un ministère à :

- 1) Clarifier les priorités et concentrer les dépenses publiques en conséquence,
- 2) Evaluer l'efficacité des politiques publiques par les résultats obtenus, mesurés par des indicateurs de performance.
- 3) Accroître la transparence et la responsabilité des gestionnaires envers les citoyens,
- 4) Ajuster les politiques, les programmes et les systèmes de gestion en fonction des résultats obtenus.

Le défi n'est pas mince, car le passage du « budget de moyens » au « budget programme », est un exercice difficile, qui requiert beaucoup d'efforts, d'engagement et de persévérance.

Tous les intervenants directs dans l'élaboration, l'exécution, et l'évaluation du budget programme doivent donc recevoir une formation appropriée. Ce jumelage dédié à l'IGF, dans lequel la dimension prise par la formation est importante, a heureusement amorcé ce processus de mise à niveau des personnels administratifs.

Dans le nouveau cadre budgétaire annoncé pour le Maroc, la transparence et la responsabilisation des décideurs seront extrêmement importantes et seront le ciment du contrat social. Ce sont là des principes de bonne gouvernance essentiels. La transparence vis-à-vis des citoyens est le fondement d'une relation de confiance et d'une adhésion aux politiques et décisions adoptées. C'est tout l'objectif des réformes budgétaires en cours, déjà réaffirmé dans la Constitution de 2011 et qui conditionne l'accès à l'émergence.

Je remercie le Ministère de l'économie et des finances et l'Union européenne d'avoir fait confiance à la France et au Portugal pour l'accompagnement de l'IGF marocaine et je réitère la disponibilité de la France d'appuyer le Maroc sur un grand nombre de thématiques, notamment à travers le dispositif européen de jumelage.

Je salue aussi l'ADETEF, qui est la structure française de coopération des ministères économique et financier, pour son professionnalisme et la qualité de sa gestion pour ce jumelage, comme les autres projets de jumelage qu'elle a contribué à faire aboutir au Maroc.

A ce titre, je tenais à signaler que, sous l'égide de la Banque Mondiale et dans le cadre du partenariat de Deauville, l'ADETEF a récemment été retenue pour un "**Appui à la mise en œuvre de la réforme de la loi organique relative à la loi de finances au Maroc**".

Je voudrais terminer en adressant à nouveau mes remerciements à M. Saboni et à ses équipes, ainsi que mes

encouragements pour le bon déploiement de la nouvelle stratégie quinquennale de l'Inspection générale des finances du Maroc./.